



## DECLARATION LIMINAIRE FO FINANCES CHSM du 09 décembre 2010

Malgré de nombreux discours et engagements à tous les niveaux concernant l'amélioration de la santé au travail des agents, FO Finances constate une fois de plus que les moyens ne suivent malheureusement toujours pas :

- **Des suppressions massives d'emplois de fonctionnaires** : 32 000 suppressions d'emplois dont 3 500 pour les Ministères économiques et financiers en 2011 dans un contexte de **réformes** incessantes. Pour FO Finances, ces mesures mettent à mal la qualité du service public, détériorent les conditions de travail et engendrent une véritable souffrance dans tous les services et pour tous les agents. L'arrêt des suppressions d'emplois et des réformes permanentes pour FO Finances, le meilleur remède pour stopper cette spirale infernale !

- **Un budget global** Hygiène et Sécurité/Prévention Médicale encore décevant. Après avoir baissé de 3,25%, en 2009 il est comme en 2010, reconduit à l'identique en Euros constants pour 2011 signifiant ainsi une nouvelle régression alors que les besoins sont criants pour que tous les agents bénéficient de conditions de travail décentes et que leur santé soit préservée, ce qui nécessite **de réels moyens**.

Pour FO Finances cela passe par le **renforcement du réseau de tous les acteurs** Hygiène et Sécurité/Prévention Médicale afin qu'il dispose de tous les moyens nécessaire à l'exercice de ses missions. Cela passe par la poursuite du recrutement de Médecins de Prévention, d'Assistants Régionaux à la Médecine de Prévention (ARMP), d'IHS, de Secrétaire-Animateurs, d'ergonomes, de moyens à allouer aux ACMO pour l'exercice de leurs missions considérablement alourdies par les restructurations, l'élaboration du Document Unique ainsi que le suivi du plan ministériel de désamiantage, le maillage des correspondants handicap et référents handicap et l'accès à des consultations de Psychologues.

FO Finances demande une fois de plus que le suivi médical des **agents des ex-CCV qui ont inhalé des substances CMR** dangereuses pour leur santé soit une réalité : fiches et attestations doivent leur être délivrées quelle que soit leur affectation : au MEDDTL comme au sein des autres Directions Générales des Ministères Economique et Financier.

Tant que les problèmes perdurent et que les conditions de travail des agents l'exigent, **les axes prioritaires de FO Finances, en matière d'Hygiène et Sécurité/Prévention Médicales demeurent encore et toujours :**

- La prévention de la souffrance au travail et des suicides ;
- La prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) ;
- La prévention et le suivi médical des agents exposés à l'amiante, aux substances CMR,
- La mise en place du Document Unique d'évaluation des risques après la nécessaire formation des acteurs et l'utilisation d'un outil informatique commun ;
- La poursuite de la déclinaison des nouvelles réglementations ayant un impact sur la Santé et la Sécurité au Travail, afin de pérenniser une véritable Politique de Santé au travail au sein de nos deux Ministères de Bercy.
- la poursuite et le développement des actions en faveur des personnes handicapées.

**- Compte tenu des nombreuses restructurations en cours, FO Finances souhaite que soit à nouveau mentionné de façon explicite la nécessaire information et consultation le plus en amont possible, des CHS et des acteurs de Prévention concernant les projets de construction, de réhabilitation ainsi qu'un rappel du rôle et des missions de l'Ergonome ;**

- FO Finances fait enfin le constat que **le lien entre un état de souffrance au travail et le contexte professionnel déclencheur est à présent avéré** : réductions d'effectifs et de moyens, indicateurs de performance individualisés, méthodes d'évaluation, de management, restructurations incessantes, engendrent insécurité, inquiétude et souffrance au travail. Pour FO Finances, il est grand temps **d'aller au delà des constats** pour que le problème de la souffrance au travail et des suicides soit enfin pris à bras le corps quant aux éléments déclencheurs et que ceux-ci soient parties intégrantes du plan ministériel de prévention en cours de discussion .

- Enfin, les ministères de Bercy souhaitent s'assurer, jusqu'à expiration du mandat actuel, que les agents des ministères économiques et financiers exerçant leurs fonctions dans des structures interministérielles soient maintenus au sein des CHS DI et bénéficient d'une surveillance médicale équivalente à celle en vigueur dans les services des MEF : c'est pour FO Finances un élément positif figurant dans la note d'orientation 2011. Cependant, l'inquiétude persiste, pour les agents concernés, pour la période qui suivra le mandat actuel. A cet égard, FO Finances réclame un GT prospectif sur la vision du SG quant à la déclinaison des textes FP en cours de discussion et aux conséquences de la Réatte sur le dispositif ministériel.

FO Finances exige le désamiantage des locaux destinés à la DIRECCTE AQUITAINE . Il est scandaleux que l'Etat ne se montre pas exemplaire en veillant strictement au respect des obligations réglementaires sur son patrimoine, surtout lorsqu'elles ont un impact important sur la santé.

Dans ce contexte de perpétuelles réformes et restructurations, de réduction budgétaire, de suppressions de postes, **FO Finances se bat et se battra pour que les droits des agents en matière d'Hygiène et Sécurité/Prévention médicale soient garantis et améliorés dans le cadre d'un réseau ministériel préservé et renforcé.**

---